

Vulnérabilité des espaces naturels littoraux aux pollutions marines Projet ATRACTIV

La Manche constitue une voie de navigation parmi les plus fréquentées dans le monde ; le rail de navigation des Casquets voit en effet passer près de 20% du trafic maritime mondial et expose tous les jours le littoral normand aux risques de pollutions accidentelles. La surveillance du trafic et sa régulation garantissent la sécurité et limitent les possibilités d'accident en mer. Cependant, un imprévu est toujours possible et un accident peut conduire à des pollutions marines, notamment d'hydrocarbures.



Les épisodes de pollution sur les côtes françaises qui ont suivi des accidents maritimes comme l'Erika, le Prestige ou le Tricolor ont montré la vulnérabilité du littoral et la complexité de mise en œuvre des actions nécessaires à sa protection et sa restauration. Ils ont aussi révélé la nécessité d'être bien préparé afin d'en limiter les effets négatifs sur les habitats naturels et les espèces associées.



Prévenir les impacts négatifs causés par les pollutions marines sur le littoral naturel et en particulier sur les sites d'intérêt patrimonial acquis par le Conservatoire du Littoral, tel est l'objectif du projet ATRACTIV – Vulnérabilité des espaces naturels littoraux aux pollutions marines.

Ce projet bas-normand est mené sur l'année 2006 par la délégation Normandie du Conservatoire du Littoral, en lien étroit avec le Conservatoire Botanique National de Brest qui assure un encadrement méthodologique.

Ce projet vise à :

- établir un état de référence basé sur l'identification des habitats naturels littoraux, leur intérêt patrimonial et leurs fonctionnalités,
- produire un état de la vulnérabilité de ces espaces face à des pollutions marines de toutes ampleurs, véritable outil pour orienter la gestion en cas de crise,
- proposer un réseau de veille aux pollutions du littoral, prenant appui sur des correspondants répartis sur les terrains du Conservatoire du Littoral et plus généralement sur l'ensemble du littoral bas-normand (agents et gardes du littoral, gestionnaires, services communaux et intercommunaux,...),
- impliquer ce réseau local dans la conduite opérationnelle des chantiers de dépollution, en liaison avec les dispositifs prévus (plan POLMAR Terre par exemple).

Il s'inscrit donc dans une logique de complémentarité avec les actions menées dans le cadre des plans POLMAR.

L'action sera poursuivie en 2007 afin de faire vivre la démarche initiée et de développer et exploiter les outils produits.

Le projet est soutenu par des fonds FEDER dans le cadre du programme Régional d'actions innovatrices ATRACTIV (Aménagement du Territoire, Réseaux d'Acteurs et Compétitivité par les technologies de l'Information et de la Communication). La Région Basse-Normandie et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie apportent leurs contributions techniques et financières au projet.

